

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

Il faudra revoir les priorités

2015 sera une année de nouvelles contraintes : la préparation du passage au tarif incitatif pour les ordures ménagères et de gros travaux à la piscine.

Nos possibilités d'autofinancement permettront de préserver et de maintenir nos capacités d'investissement pour 2015», a indiqué jeudi Alain Babaut président de la communauté de communes, devant les délégués qui ont participé au débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'année 2015. Grâce aux chiffres annoncés et détaillés par Henri Gérard, vice-président de la commission administration générale et finances, les élus ont pu cerner les priorités et en débattre.

1 DES EFFECTIFS EN LÉGÈRE HAUSSE Le tableau du personnel sera en évolution avec l'intégration de l'office de tourisme dans la communauté de communes et le recrutement probable d'un instructeur des dossiers de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pour palier au désengagement de l'Etat. Ce service d'urbanisme à créer pourrait être mutualisé avec d'autres communautés de communes. Une réflexion est en cours. Le tableau des effectifs se monte à 19 personnes.

2 LA MUTUALISATION À TOUS LES ÉTAGES La loi impose la présentation d'un schéma de mutualisation lors du prochain budget primitif de février 2015. Mais la communauté de communes a déjà beaucoup avancé sur le dossier en mettant sur pied un réseau d'échanges entre secrétaires de mairie, la mise en place de groupements de commande communs, une politique culturelle avec la ville de Corbie. D'autres pistes de réflexion portent sur les ressources humaines, la gestion des archives communautaires et communales et différentes procédures administratives.



Les délégués communautaires préparant le budget.

3 PRÉPARATION À LA TARIFICATION INCITATIVE Dès maintenant les effets de la tournée unique de ramassage des ordures ménagères et le puçage des conteneurs sont probants puisque une baisse de 9% du tonnage des ordures ménagères a été enregistrée. Les emballages collectés dans le cadre du tri sélectif augmentent eux de 14%. La tarification inci-

tative ne sera appliquée qu'au 1^{er} janvier 2016. Des composteurs seront acquis en 2015 sur l'ensemble du territoire.

4 DES PRIORITÉS EN INVESTISSEMENT Ce premier budget de la nouvelle mandature montre la volonté d'engager les dépenses d'investissement sur les travaux de réhabilitation de la piscine Calypso, qui a fêté ses 10 ans, et la réalisation de la déchetterie de Villers-Bretonneux.

5 FISCALITÉ STABLE « Si la baisse des dotations de l'Etat se poursuit, elle impacte moins les intercommunalités que les communes. La fiscalité est maintenue à son niveau de 2014», a précisé le président. Ces orientations budgétaires se traduiront en chiffres qui seront votés lors du budget primitif le 5 février 2015.

Le tourisme, nouveau budget annexe

Le conseil communautaire a débattu pour la première fois du budget tourisme suite à l'intégration de l'office de tourisme. Dépenses et recettes de fonctionnement seront de l'ordre de 149 150 € et de 93 000 € en investissement.